

GROUPE D'EXPERTS DE LA FACILITATION (FALP)

(Troisième réunion, Montréal, 12 – 16 février 2001)

Projet

Projet de rapport sur le point 2 de l'ordre du jour

(Suite)

**Point 2 de
l'ordre du jour: Facilitation du fret — Chapitres 1^{er} et 4 de l'Annexe 9**

2.7.2 Il convient de modifier comme suit la définition de «désinsectisation», au Chapitre 1^{er} :

«*Désinsectisation*. Opération destinée à **lutter contre ou** tuer les insectes vecteurs de maladies humaines présents dans les aéronefs et les conteneurs (~~Règlement sanitaire international [1969]; troisième édition annotée [1983], titre I, Article premier~~).»

Projet
- FIN -